

Paris, le 20 novembre 2019

**Le ratio enseignant/étudiant en médecine générale en petite
amélioration
La filière universitaire de médecine générale doit être une priorité
par les tutelles**

Comme chaque année, le Syndicat national des enseignants de médecine générale (SNEMG) a rapproché le nombre d'enseignants universitaires équivalent temps plein (ETP) avec le nombre d'étudiants inscrits en 2^e cycle des études médicales, et en 3^e cycle dans le Diplôme d'études spécialisé (D.E.S) de médecine générale.

Voici les données au 1^{er} janvier 2019 :

	1 ^{er} janvier 2019	1 ^{er} janvier 2018	1 ^{er} janvier 2017
Etudiants inscrits en 2 ^e cycle (DFASM)	25495	25685	25825
Etudiants inscrits en 3 ^e cycle de MG	14858 (-3,2%)	15187	15443
• En stage	10665 (-3,4%)	11043	11443
• Ayant terminé leurs stages (sans avoir validé leur diplôme)	4193 (+1,2%)	4144	4000
Nombre d'enseignants exprimé en équivalent temps plein (ETP)*	185,5 (+5,1%)	176,5	182,5
Ratio enseignants ETP/étudiants	1/80 (+7,5%)	1/86	1/84,6

*enseignants universitaires titulaires (temps plein) et associés (mi-temps)

Le SNEMG constate l'amélioration du ratio enseignants ETP/étudiants et s'en réjouit. Cette amélioration ne doit cependant pas cacher la diminution régulière du nombre d'étudiants inscrits en 3^e cycle de médecine générale traduisant la diminution du nombre de postes ouverts après les ECN depuis la réforme de 2017. Cette diminution reflète toujours l'absence de vision en faveur d'un système de soin centré sur les soins premiers comme l'a récemment défendu le collège de médecine générale dans son manifeste¹.

En outre, le SNEMG rappelle que, malgré la petite amélioration du ratio, l'encadrement des étudiants en médecine générale reste notoirement

¹ Collège de la médecine générale. Manifeste pour un système de santé organisé.
Disponible sur : <https://lecmg.fr/wp-content/uploads/2019/03/CMG-MANIFESTE-SYSTEME-DE-SANTE-MARS-2019.pdf>



Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale
155 boulevard Charonne - 75000 PARIS
Tél. : 01.75.62.22.90

inférieur à l'encadrement des étudiants des autres disciplines estimé à 1/10, et loin du compte pour former les internes à la médecine générale et les orienter à s'installer dans les territoires. Le SNEMG rappelle qu'un premier ratio acceptable se situerait au minimum à 1/30.

Dr Anas Taha
Président du SNEMG